

Cahiers de la recherche en éducation

Travail en crise et pratiques communautaires

Chantal Leclerc et Bruno Bourassa

Volume 5, numéro 3, 1998

Travail en crise et pratiques communautaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1017125ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1017125ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

ISSN

1195-5732 (imprimé)

2371-4999 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Leclerc, C. & Bourassa, B. (1998). Travail en crise et pratiques communautaires. *Cahiers de la recherche en éducation*, 5(3), 331–347.
<https://doi.org/10.7202/1017125ar>



Introduction

Travail en crise et pratiques communautaires

Chantal **Leclerc** et Bruno **Bourassa**
Université Laval

La crise actuelle du travail et les misères économiques et sociales qui s'y associent sont régulièrement expliquées par les changements technologiques et économiques survenus depuis les deux dernières décennies dans les pays industrialisés. Parmi ces changements, nous entendons partout que les entreprises doivent être plus productives, plus flexibles et plus compétitives pour faire face à la concurrence internationale; que ce ne sont pas les emplois qui manquent, mais plutôt les personnes qui n'ont pas les qualifications et les compétences requises pour réaliser le travail attendu des sociétés modernes; que les États n'ont plus les ressources financières pour continuer à assumer les coûts des politiques de protection sociale des décennies antérieures. Dans les milieux de formation professionnelle, dans les services liés à l'emploi et dans les entreprises, ces représentations partielles de la réalité sont généralement acceptées comme des réalités objectives auxquelles il faut s'adapter à défaut de pouvoir y changer quelque chose.

Présentées comme des vérités indiscutables, ces représentations donnent lieu à des pratiques de développement de l'employabilité qui font porter tout le poids du manque de travail sur les individus. Elles servent à cautionner une détérioration générale des conditions de travail et contribuent à produire une société qui accepte la pauvreté et la marginalisation d'un nombre toujours croissant de personnes. Ce numéro thématique fait état d'approches et de pratiques communautaires qui cherchent à ouvrir des voies alternatives d'intégration sociale et professionnelle pour des personnes ou pour des populations menacées d'exclusion. Il révèle surtout la nécessité de démonter systématiquement et publiquement les politiques et les discours qui placent les valeurs d'accroissement des profits, d'excellence et de concurrence au-dessus de toute autre considération humaine.

Avant de présenter les contributions des auteurs qui ont participé à la production de ce numéro thématique, il importe de les remettre dans leur contexte : un contexte où les règles d'organisation du travail et de redistribution des richesses sont profondément ébranlées.

1. L'urgence de construire de nouveaux modes d'intégration sociale

Alors que la prospérité économique, la progression du travail salarié, la production de masse et le compromis fordiste¹ caractérisaient ce qu'il est maintenant convenu d'appeler les Trente glorieuses (1945-1975), on assiste, depuis une vingtaine d'années, à une restructuration profonde des relations de travail, des modes de gestion et des modes de production. Les marchés intérieurs ne suffisent plus à assouvir la soif de profit des entreprises. Le ralentissement de la croissance, jumelé à un plafonnement des besoins de consommation, a ouvert la voie à de nouvelles stratégies économiques fondées sur l'ouverture des marchés, la libre circulation des capitaux et l'accroissement des exportations. De cette manière, le pouvoir du capital échappe aux pouvoirs politiques nationaux et contribue à l'érosion des systèmes étatiques de

¹ Par ce compromis social et économique, la population acceptait de se soumettre à une organisation du travail taylorisée et hiérarchisée en échange d'un accroissement de son pouvoir de consommation. Issu du modèle industriel des chaînes de montage d'automobiles Ford, le modèle de développement qui a résulté de ce compromis se caractérisait par un enchaînement en boucle : la production de masse permettait une baisse des prix de vente, une augmentation des profits, un accroissement des salaires et, en retour, une hausse de la consommation, une pleine utilisation des machines et un maintien des profits.

protection sociale: les entreprises recrutent leur main-d'œuvre et font leur profit là où les contraintes sociales et fiscales sont les plus légères.

Dans le même mouvement, la substitution du travail humain par le travail automatisé a contribué à une hausse de la productivité avec des effectifs de plus en plus réduits. Le nombre de demandeurs d'emplois est aujourd'hui bien supérieur aux besoins traditionnels d'embauche des entreprises (Forester, 1996; Gorz, 1997; Rifkin, 1997). Plutôt que d'inciter à repenser radicalement le travail pour reconnaître une plus grande diversité d'activités socialement utiles, le chômage structurel qui en résulte nourrit la croyance selon laquelle c'est un privilège d'avoir un emploi et que c'est la seule manière imaginable de gagner décemment sa vie. Paradoxalement, l'abolition massive du travail et les menaces d'exclusion qui l'accompagnent produisent une intensification des luttes individuelles pour décrocher ou conserver un emploi.

Pour mériter ce privilège, il faut développer son employabilité, décrocher des diplômes, devenir spécialiste ou expert dans un secteur en demande et parvenir à «se vendre» sur un marché du travail devenu hypersélectif. Dans les programmes d'employabilité, la compétitivité, l'individualisme, l'adaptabilité deviennent les nouveaux critères. Les grandes entreprises, qui savent que leurs profits reposent désormais davantage sur l'intelligence que sur l'obéissance des travailleurs, ne pouvaient rêver mieux. Les nouvelles organisations de travail exigent donc que leurs employés adhèrent à la culture d'entreprise et qu'ils en épousent l'idéologie: il ne suffit plus maintenant de réaliser le travail pour lequel on est rémunéré. Le marché du travail devient un marché de la personnalité (Gorz, 1997). On fait ouvertement appel à la mobilisation subjective des travailleuses et des travailleurs, suscitant ainsi non seulement une fusion, mais aussi une confusion entre les déterminismes inhérents à la logique de profit de l'entreprise et les désirs des sujets (Carpentier-Roy, 1998). En soi, on pourrait rétorquer que cela est bien, puisque le travail peut enfin devenir le lieu d'épanouissement de la personne. Dans la réalité, on constate plutôt que la redéfinition des qualifications et des qualités personnelles requises pour avoir et conserver un emploi s'associe à un surinvestissement dans le travail pour une minorité, à une précarisation générale des conditions de travail et à une marginalisation de portions de plus en plus larges de la société.

Le surinvestissement dans le travail se traduit par l'épuisement psychique, le sentiment de n'être jamais à la hauteur, la fatigue chronique et l'isolement. Les idéologies de l'excellence et de la qualité totale sont mises au point

pour engourdir la conscience critique. Elles suppriment la distance pourtant essentielle entre le sujet et l'entreprise et renforcent la distance entre collègues qui sont plus ou moins directement mis en compétition les uns avec les autres (Carpentier-Roy, 1998). Plutôt que de prescrire la docilité, les nouvelles tendances de gestion s'attachent à susciter la passion, le dévouement, les capacités d'innovation et la responsabilisation des personnes. Ne pouvant être commandées, les qualités communicationnelles, relationnelles, coopératives et imaginatives requises devront désormais se déployer dans une sphère de relative autonomie. Cela suppose un conditionnement subtil qui conduit le sujet à choisir précisément ce qu'on entend lui imposer (Gorz, 1997, p. 74) ou à penser qu'il « agit » librement alors qu'il « opère » (Carpentier-Roy, 1998, p. 116). Subordonnés à une certaine culture d'entreprise ou encore complices inconscients de ses intérêts, les travailleurs et les travailleuses ont d'abord l'illusion de participer à l'orientation globale de l'entreprise ou encore de progresser vers l'autonomie. Ils sont désillusionnés lorsqu'ils constatent que les processus de consultation sont tronqués pour ce qui compte vraiment à leurs yeux, que la reconnaissance de leur contribution est dérisoire comparativement à leur investissement et que les standards qui correspondent au travail bien fait sont rehaussés à mesure qu'ils sont atteints. Alors, on n'en peut plus d'être excellent. La demande d'une disponibilité illimitée aux imprévus, aux ajustements et aux idéaux de la production gruge l'espace de vie en dehors du travail. Les personnes savent, et sentent aussi, que leur travail et leur dévouement servent bien davantage l'intérêt du capital que leur propre intérêt. L'illusion d'autonomie acquise dans le travail ne compense pas les pertes enregistrées dans d'autres sphères de la vie des individus et des collectivités.

Dans le même mouvement, les impératifs de la concurrence internationale et les lois des marchés économiques transnationaux servent d'arguments pour justifier les exigences de flexibilité des grandes entreprises et, en corollaire, la précarité et la croissance des formes de travail atypiques. Une recherche produite par le gouvernement du Québec révèle que la part de l'emploi atypique au Québec a connu une progression substantielle en passant de 16,7% en 1976 à 29,3% en 1995 (Matte, Baldino et Courchesne, 1998, p. 25). Cela se traduit par des emplois à temps partiel, des salaires au rendement ou à la pièce, des échelles de salaire différentes selon les statuts d'emploi, des horaires changeants, du travail à contrat, à la pige ou sur appel, le cumul d'emplois, des exigences élevées de polyvalence et de mobilité de la main-d'œuvre. Les travaux de McAll (1996) laissent entrevoir que le marché du travail stable et décentement rémunéré se ratatine pour faire place à des marchés secondaires :

le marché des conditions de travail et des salaires insuffisants, le marché au noir qui fait passer les personnes de la précarité à l'illégalité, le marché des organismes communautaires fondé sur des mesures gouvernementales instables et le marché des stages en entreprises qui fournit aux employeurs une main-d'œuvre à bon marché.

Malgré la reprise économique et les idéaux démocratiques des pays industrialisés, on assiste à la détérioration des conditions de travail et des conditions de vie d'un nombre croissant de personnes pourtant aptes au travail (Maranda et Leclerc, 1999). Le Conseil de la santé et du bien-être (1996) révélait que le Québec comptait 671 000 travailleurs exclus² en 1978 (ce qui représentait alors 15,1 % de la population adulte de 15 à 64 ans) alors que ce nombre grimpeait à 1 128 000 en 1994 (soit 22,5 % de la population). Dans les pays industrialisés, les richesses produites par le développement économique ne se traduisent plus par des augmentations correspondantes des taux d'emploi³ ni par de nouvelles règles de redistribution des richesses. Ceci a comme effet un partage de plus en plus inégal des ressources puisque rien ne vient compenser financièrement l'absence d'emploi. La pauvreté gagne du terrain. Au Québec, le nombre de bénéficiaires de l'aide de dernier recours est passé de 261 000 en 1976 à 546 000 en 1994 (Conseil de la santé et du bien-être, 1996, p. 7).

Dans nos sociétés fondées sur le travail salarié et la consommation, ces bouleversements se traduisent non seulement par des privations matérielles, mais aussi par une rupture progressive des liens sociaux et une fragilisation de la santé physique et psychologique des personnes touchées. Sans emploi, sans argent et donc sans statut, plusieurs en viennent à se sentir atteintes dans leur dignité personnelle et à restreindre leurs échanges amicaux; cette autodisqualification peut vite conduire à l'isolement et à une détérioration de l'image de soi. Les situations extrêmes de détresse qui en résultent se situent donc dans un processus progressif de désaffiliation économique et sociale (Castel, 1995), d'anomie et de repli identitaire (Demazière, 1996).

2 Sont considérées travailleurs exclus les personnes qui occupaient un travail à temps partiel (à défaut de n'avoir pas trouvé mieux) ainsi que celles qui recevaient des prestations d'aide sociale ou d'assurance emploi.

3 Aux États-Unis, entre 1983 et 1993, le PIB a crû en moyenne de 2,8% alors que le taux d'emploi n'augmentait que de 1,7%. Le même phénomène s'observe au Japon, en Allemagne, en France et au Canada. Les taux de croissance du PIB de ces pays étaient respectivement de 3,6%, 2,7%, 2,1% et 2,6% tandis leurs taux de croissance de l'emploi n'étaient que de 1,3%, 0,8%, 0,3% et 1,5%.

En lien direct avec la mondialisation des marchés et la restructuration des règles du travail, le rôle de l'État s'est aussi radicalement transformé. Dans le modèle de développement fordiste, l'État providence assurait une certaine protection sociale, une redistribution des richesses et une monnaie de crédit pour assurer la paix sociale et le maintien d'un taux élevé de consommation. Ce rôle d'agent régulateur servait une croissance soutenue de la demande de biens et services pour une production de masse et le maintien de profits de l'entreprise. La complicité entre la grande entreprise et les États-nations ayant fait son temps (du point de vue du capital), l'ouverture des marchés permet maintenant à l'entreprise, devenue réseau transnational, de définir presque unilatéralement les règles du jeu.

Elle négocie de puissance avec les États nationaux, les met en concurrence et implante ses unités de production là où elle obtient les subventions et les dégrèvements fiscaux les plus importants, les meilleures infrastructures, une main-d'œuvre disciplinée et bon marché (Gorz, 1997, p. 30).

Les États nationaux se disent ainsi coincés de tous les côtés. Ils sont privés des impôts qui pourraient leur être versés par des entreprises prospères auxquelles on a accordé des allègements fiscaux généreux; ils ne peuvent plus compter sur les impôts prélevés sur les revenus des travailleurs salariés, ces derniers étant de moins en moins nombreux; ils sont contraints par les institutions du pouvoir financier de faire des virages majeurs pour réduire la dette publique, ce qui a comme effet de réduire les investissements dans les programmes sociaux au moment même où les besoins liés au chômage, à la pauvreté et à la désaffiliation se manifestent de manière criante⁴. C'est dire à quel point les logiques économiques, détachées de la vie concrète de populations entières, en sont venues à surdéterminer les politiques sociales qui s'étiolent. De plus en plus, les discours des États consistent à justifier leurs coupures. En s'inclinant devant les diktats de l'économie et en se raidissant dans une position technicienne et savante qui culpabilise la population, les États en viennent à gouverner non pas avec la société, mais contre elle (Donzelot, 1996).

Cette situation, brossée à grands traits, appelle une réflexion critique radicale sur la notion de travail, sur la participation à la vie sociale et sur le rôle

4 À titre d'illustrations de cette aberration, on peut citer le resserrement récent des critères d'admissibilité à l'assurance-emploi, qui a eu pour effet de repousser des milliers de chômeurs dans les statistiques de l'aide sociale, et les coupures radicales dans les programmes d'Emploi-Québec.

des États nationaux. Puisque l'évolution des technologies permet d'atteindre des rendements supérieurs avec moins de travailleurs et puisque l'humanité produit toujours plus de richesses, ne devrait-on pas réfléchir, à l'invitation de Schnapper (1997), et repenser aux manières de reconnaître économiquement et socialement la contribution de beaucoup de gens qui ne participent plus au secteur de la production concurrentielle, mais qui peuvent néanmoins, de diverses façons, apporter leur contribution à la qualité de leur environnement physique et social? La crise des finances publiques et les besoins d'un nombre croissant d'exclus de la prospérité ne fournissent-ils pas une occasion de repenser le rôle de l'État? N'y a-t-il pas lieu de remettre en cause ses liens avec les milieux communautaires et les milieux de l'économie sociale auxquels il transfère de plus en plus de responsabilités, sans pour autant faire suivre les ressources requises? Plutôt que de subir les lois des marchés financiers et de se concurrencer pour attirer les investissements, les États nationaux ne pourraient-ils pas se liguer et établir des règles de commerce international qui feraient prévaloir les droits humains sur les droits du capital? Ne pourraient-ils pas instaurer des règles qui profiteraient aussi aux populations, des règles qui forceraient des réinvestissements des profits dans la santé, dans l'éducation, dans la culture et dans la protection de l'environnement?

Dans un contexte de pénurie d'emploi, d'autres questions aussi cruciales se posent quant au renouvellement des modèles d'intervention éducative. Comment peut-on intervenir pour permettre aux personnes de se définir et de se sentir utiles autrement que par le travail rémunéré? La norme actuelle de concurrence impitoyable pour l'emploi en est une qui isole, qui brise les solidarités et qui assujettit les chercheurs d'emplois à des employeurs dont les exigences de flexibilité sont de plus en plus insoutenables. Comment aider les personnes menacées par la situation à prendre la distance nécessaire par rapport à cette culture et à s'insérer dans des réseaux sociaux porteurs de valeurs alternatives? Le développement de l'autonomie des personnes doit-il désormais passer par la capacité de revendiquer des conditions décentes d'existence et d'expression et ce, quel que soit leur statut, à l'intérieur ou à l'extérieur de la sphère de production marchande? Quelle est la marge de manœuvre des organismes communautaires et des milieux d'économie sociale qui poursuivent des objectifs d'intégration socioprofessionnelle? Comment les intervenantes et les intervenants de ces milieux peuvent-ils aider les personnes en mal de travail, mais surtout en mal de reconnaissance, à prendre du pouvoir sur leur destinée sans s'inscrire dans une perspective strictement adaptative aux règles de la concurrence. Afin de suggérer quelques éléments de réponses à ces questions, les articles

regroupés dans ce numéro proposent des balises d'intervention à privilégier et des analyses de certaines pratiques éducatives qui devaient se démarquer des représentations dominantes véhiculées sur la crise du travail et le développement de l'employabilité.

2. Contributions

Le numéro débute par deux articles de Yann Le Bossé qui portent sur une perspective d'intervention centrée sur le pouvoir d'agir (dénomination que l'auteur préfère à celle d'*empowerment*). Dans le premier article, l'auteur souligne les glissements possibles qui pourraient faire que cette approche soit progressivement vidée de sa perspective critique et de son potentiel de changement au profit de pratiques paternalistes qui culpabiliseraient les personnes en les sommant de se prendre en main pour se sortir de leur misère. Afin de préserver l'intégrité de cette perspective d'intervention, l'auteur expose et explique les fondements et les axes de pratique sur lesquels elle s'appuie. Il précise d'abord que l'intervention centrée sur le pouvoir d'agir redonne aux personnes qui vivent directement les problèmes le pouvoir d'orienter et de porter les changements auxquels elles aspirent. Cette condition s'impose pour que les personnes concernées arrivent à affirmer ce qui les préoccupe individuellement et collectivement et à s'engager dans des actions qui ont un sens à leurs yeux. Il s'agit aussi d'une intervention qui vise le développement d'une conscience critique de l'environnement, la justice sociale et une répartition plus équilibrée des ressources. Cela suppose qu'il faut faire la place nécessaire aux débats et aux actions qui remettent en cause les structures de base de la société; cela suppose aussi qu'on opte pour soutenir et renforcer le pouvoir de celles et ceux qui sont le plus désavantagés par l'inégalité dans la distribution ou l'accès aux ressources. Se centrer sur le pouvoir d'agir, c'est aussi intervenir concrètement et dans l'action de manière à favoriser à la fois le pouvoir d'agir des personnes et celui des collectivités. Cela se traduit par des sentiments et des compétences qui soutiennent des projets individuels, mais aussi par le développement d'une conscience sociale plus aiguisée, par des réflexes communautaires et par la capacité de miser sur les forces de l'influence et de l'efficacité collective. En se situant à l'interface de la personne et de son environnement, la démarche centrée sur le pouvoir d'agir ne peut se réduire à l'analyse strictement psychologique ou strictement sociologique.

Toujours centré sur le pouvoir d'agir, le second article de Yann Le Bossé propose quelques principes d'intervention très concrets à privilégier en regard

de la pratique de l'exclusion socioéconomique. Il affirme d'abord la nécessité de donner une priorité aux points de vue des personnes directement concernées pour analyser les problèmes et orienter l'intervention. Cette précaution évite les dérapages qui surviennent presque à tous les coups lorsque différents acteurs se targuent de faire les choses à la place et soi-disant pour le bien des personnes auprès desquelles elles interviennent. Ainsi, du point de vue des personnes concernées, l'auteur souligne fort pertinemment que ce n'est pas tant le manque d'emploi comme tel qui fait problème, mais bien les difficultés et les obstacles qui compromettent jour après jour la réalisation de leurs aspirations les plus légitimes. Les problèmes majeurs vécus par les personnes dites «exclues» ont trait aux difficultés à se loger et à trouver des moyens de subsistance, à la détérioration de l'estime de soi, la fragilité des repères identitaires, l'isolement et au manque de reconnaissance sociale qui font qu'elles ne sentent pas qu'elles ont leur place dans le monde. En ce sens, cela fait une différence de cesser de considérer les personnes sans emploi essentiellement comme des exclues sans ressources. Les intervenantes et les intervenants qui les accompagnent quotidiennement savent bien reconnaître le courage et la ténacité étonnante dont elles savent faire preuve malgré les obstacles. Il faut aussi réaffirmer l'importance de ne pas confondre intégration socioéconomique et emploi, et rappeler sans cesse que chaque personne peut être socialement utile et apporter sa contribution particulière sans nécessairement être rémunérée. Ceci suppose une capacité de saisir toutes les occasions de remettre en question les règles fréquemment imposées par les bailleurs de fonds en employabilité. À un autre niveau, l'auteur reconnaît que les situations incapacitantes avec lesquelles les sans-emploi sont aux prises résultent de forces macrosociales multiples et convergentes qui ne sauraient être endiguées uniquement par des pratiques éducatives auprès de sans-emploi. L'intervention doit se faire sur plusieurs plans à la fois. Il faut remettre systématiquement en question, et sur toutes les scènes publiques (locales, nationales et internationales), les règles du travail ainsi que les conditions d'accès et de redistribution des ressources qui concentrent les pouvoirs et les richesses entre les mains des plus privilégiés.

Les trois autres articles de ce numéro analysent des pratiques qui se situent dans des milieux communautaires et d'économie sociale. Sylvain Bourdon propose une analyse des pratiques novatrices mises en œuvre dans les SEMO (services externes de main-d'œuvre), organismes communautaires ayant comme mission de favoriser l'intégration professionnelle de clientèles reconnues comme ayant des contraintes sérieuses à l'emploi. Ces organismes, qui se sont déve-

loppés à partir des années soixante-dix, sont axés sur la production de services d'emploi complémentaires à ceux de l'État. L'article montre comment les pratiques novatrices des SEMO sont marquées par une tension constante entre les règles strictes de contrôle étatique auxquelles ils doivent se soumettre et la culture de résistance qu'ils ont développée en côtoyant quotidiennement la détresse et les espoirs des sans-emploi. Afin de mieux comprendre le processus d'émergence et de maintien de ces pratiques novatrices, l'auteur s'attache à en dégager les conditions favorables et à identifier les obstacles qui se posent aux organismes. Entre autres choses, on relève que c'est d'abord et avant tout les relations étroites et prolongées avec les besoins et les profils particuliers des clientèles qui amènent les intervenants à vouloir combler les lacunes dont ils sont témoins, c'est-à-dire à redéfinir les services traditionnels qui ne sont pas adéquats, à inventer de nouvelles manières de faire ou à mettre en œuvre de nouveaux services. Les pratiques novatrices émergent aussi très fréquemment des réseaux auxquels appartiennent les intervenants des SEMO et des ressources ou possibilités pouvant être offertes dans l'environnement local et régional de l'organisme. La culture organisationnelle de ces organismes favorise aussi l'innovation pour deux raisons : parce que les contraintes des programmes de financement ont fait en sorte que les organismes sont motivés par une urgence d'agir, en visant des résultats concrets et en considérant les services qu'ils offrent comme des moyens, parmi d'autres moyens possibles, et non comme des fins en soi ; parce que la mission même de ces organismes fait qu'ils ont un souci de ne pas limiter leurs services aux personnes plus facilement «employables», ce qui les force à faire face à des difficultés qui requièrent des approches créatives et sans cesse renouvelées. D'un autre côté, les obstacles à l'innovation sont liés à l'énergie considérable qui doit être investie dans la recherche et la justification du financement requis pour mener à bien les activités régulières, pour mettre en œuvre de nouveaux projets ou simplement pour consolider des pratiques éprouvées. Alors que les problèmes d'intégration socioprofessionnelle nécessitent des stratégies globales, à moyen et à long terme, les modes de financement favorisent la planification à courte vue et des interventions superficielles qui risquent de se traduire par des résultats fragiles. Les autres principaux obstacles rencontrés par les SEMO concernent la rigidité des règles de contrôle bureaucratique imposées par les bailleurs de fonds et l'incohérence patente de ces règles. À ce propos, de toutes parts on dénonce l'acharnement à limiter la réussite d'une démarche d'intégration professionnelle à un placement rapide en emploi et le refus de reconnaître toute autre forme de progrès des personnes vers l'autonomie ou la dignité.

À l'aide d'une méthode d'étude de cas, Jean-François René, Christine Lefebvre et Monique Provost analysent deux programmes d'employabilité subventionnés par des corporations de développement économique communautaire. Leur analyse se fonde sur trois concepts principaux : l'employabilité, le développement économique communautaire et l'*empowerment*. La notion d'employabilité renvoie à la capacité de la personne à s'adapter aux exigences du marché du travail, en développant les compétences professionnelles et personnelles attendues, puis en faisant les démarches requises pour décrocher un emploi et s'y maintenir. Il s'agit d'un travail individuel pour devenir plus employable ou, autrement dit, plus conforme aux attentes professionnelles et autres des employeurs. Le développement économique communautaire (DEC) se distingue assez radicalement de l'employabilité en privilégiant surtout des stratégies globales de changement social par lesquelles des groupes et des citoyens qui vivent sur un territoire donné tentent de se prendre en main économiquement et socialement, en favorisant la participation et l'inclusion du plus grand nombre à la vie de leur collectivité. Logiquement, les pratiques d'employabilité en contexte de DEC devraient se démarquer des pratiques traditionnelles pour intégrer une perspective plus collective et une manière de comprendre la problématique de l'emploi qui ne feraient plus porter le gros du fardeau aux individus. Elles devraient ainsi offrir des ressources et des solutions plus collectives en permettant aux personnes visées de travailler et de se rendre utiles dans leur milieu. Très compatible avec les perspectives du DEC, l'*empowerment* renvoie à un processus par lequel les personnes et les collectivités en viennent à sentir qu'il est possible pour elles d'exercer un plus grand contrôle sur leur existence. Il se fonde sur une amélioration de l'estime de soi des personnes, sur le développement de compétences et de connaissances liées à leurs projets, sur une conscience critique et sur une intensification de leur participation à la vie collective, dans leur milieu immédiat et dans la société en général. En contexte de DEC, il serait très cohérent de concevoir des programmes qui permettent aux intervenants et aux participants de se dégager des discours traditionnels d'employabilité, en favorisant plutôt un processus d'*empowerment* axé sur la contribution de chacun à la qualité de la vie collective. Sur le terrain, on constate plutôt qu'il y a une longue distance de la coupe aux lèvres et que plusieurs obstacles se posent à ce passage pourtant crucial de l'employabilité à l'*empowerment*.

Dans le premier cas étudié, une entreprise d'insertion visant à favoriser l'intégration professionnelle de jeunes, on a surtout choisi de reproduire des conditions de travail réalistes rencontrées dans le secteur de la restauration

(gestion non participative, fragmentation des tâches, surveillance du travail). Les activités de formation, comme les activités de production, visent le développement de compétences personnelles (persévérance, ponctualité, motivation, sens des responsabilités) et professionnelles qui permettent aux personnes de croire en leur capacité de travailler. Cela a comme effet d'aider les jeunes à développer une meilleure estime d'eux-mêmes, à être fiers de leur statut de travailleur et à acquérir certaines compétences à faire valoir auprès d'éventuels employeurs. Si cela leur redonne le goût d'avoir une meilleure prise sur leur vie, on constate toutefois que cet *empowerment* se limite à des progrès très individuels et que rien ne favorise la conscience critique. L'individualisation de l'intervention ne favorise pas non plus l'échange, la solidarité et la prise de conscience de certaines formes collectives d'injustice. Bien que l'entreprise soit liée à des initiatives communautaires qui visent à donner un soutien alimentaire aux enfants, les jeunes en insertion sont très peu sensibilisés aux dimensions communautaires de leur travail. On conclut que l'intervention contribue à reproduire des travailleurs traditionnels qui apprennent à bien fonctionner dans une entreprise et à tenir leur rôle d'employé. L'autre programme étudié s'adresse à des femmes qui ont certains blocages face à l'emploi, conséquences de leur histoire, de leur faible scolarité, de leur responsabilités familiales ou de leur manque d'estime d'elles-mêmes. L'intervention dite de préemployabilité est axée sur le développement personnel, sur la résolution de difficultés sur le plan interpersonnel, sur l'intégration des exigences de base du marché du travail, sur une démarche d'orientation puis sur des ateliers destinés à se familiariser avec les réalités du travail (visites d'entreprises, conférences, etc.) et à y faire face (organisation de son temps, relaxation, etc.). Le travail de groupe occupe une grande place dans ce programme puisque les trois quarts des activités se vivent en groupe, ce qui contribue à développer des liens de solidarité. Malgré les bénéfices évidents de cette formation, notamment sur le plan de la prise en compte des contraintes spécifiques aux femmes, on peut s'inquiéter du fait que les participantes parlent presque uniquement de leurs acquis en termes de croissance personnelle (connaissance de soi, confiance en soi, estime de soi, affirmation de soi) et très peu en termes de passage à l'action ou de distance critique par rapport aux conditions de travail peu reluisantes des femmes. Par ailleurs, même si la formation utilise une méthode de groupe, elle reste centrée sur la femme comme individu, avec ses blocages personnels. Les participantes ne sont pas non plus conviées à s'inscrire dans la réalisation de projets collectifs ni à profiter ou à participer à des initiatives économiques communautaires. Ceci porte à dire que la dimension de développement économique communautaire est, ici

aussi, négligée. Tout se passe comme si les solutions à la pénurie d'emploi se trouvaient d'abord et avant tout dans un travail sur soi. Dans les deux programmes, on remarque que les objectifs d'employabilité prévalent largement sur les principes de développement économique communautaire ou sur la mise en marche d'un processus d'*empowerment*.

Pour terminer, Yvan Comeau traite des pratiques éducatives dans le secteur de l'économie sociale. Ces pratiques méritent toute notre attention parce qu'elles soutiennent des initiatives économiques fondées sur des valeurs de solidarité et de participation démocratique, ainsi que sur une réunification des objectifs économiques et sociaux des entreprises. L'intérêt de ces pratiques est aussi de promouvoir concrètement un mode alternatif de production qui s'inscrit à la fois dans l'économie marchande et dans l'économie non marchande (dons, bénévolat, gratuité et réciprocité des services). Après avoir étudié plusieurs de ces activités, l'auteur en présente une typologie; il relève ensuite certaines conditions favorables à l'atteinte des objectifs éducatifs poursuivis, mais aussi certaines limites de ces pratiques.

Ainsi, les activités éducatives destinées à un public large, et qui visent à favoriser l'adhésion à des valeurs et à des principes coopératifs, ont une portée plutôt limitée si elles ne s'ancrent pas dans des projets concrets de revitalisation économique autour desquels les citoyens et les entrepreneurs sociaux d'une communauté locale pourraient se regrouper. D'autres activités éducatives qui ciblent la création d'entreprises collectives sont offertes par des formateurs qui possèdent une longue expérience d'intervenants ou d'entrepreneurs collectifs. La réussite de ces activités repose en grande partie sur la conviction et sur l'intégrité de ces formateurs qui doivent être animés par les valeurs coopératives, mais aussi par leur compétence concrète à soutenir les qualités entrepreneuriales et associatives des projets et de leurs promoteurs. On constate toutefois que les activités de création d'entreprises ne conviennent pas à tous les profils de participants. Pour devenir entrepreneur collectif, il faut avoir développé une conscience sociale des problèmes liés au travail et avoir le projet de créer des environnements de travail respectueux des personnes; il faut déjà disposer de certaines ressources financières, de compétences techniques dans le secteur de production choisi, d'un réseau social, d'une bonne dose de confiance en soi, d'un certain sens de l'innovation, d'une aptitude à reconnaître et à saisir les occasions d'affaire. On comprend que les personnes peu scolarisées, qui ne possèdent pas de qualifications spécifiques et qui ont vécu les effets économiques et sociaux d'un chômage prolongé ne

sont pas toujours les meilleures recrues pour ce type d'activités. Dans les pratiques de consolidation d'entreprise collective, l'auteur remarque que les besoins d'éduquer à la solidarité et à la démocratie sont souvent sacrifiés au profit d'activités qui favorisent l'accroissement de la productivité des entreprises dans l'économie marchande. Il souligne en outre que les objectifs poursuivis par les activités formelles d'éducation doivent être supportés par ce qui s'apprend, jour après jour, dans l'entreprise concrète. Si les préoccupations sociales de l'entreprise manquent de vitalité et si l'organisation du travail calque celle de n'importe quelle autre entreprise d'abord centrée sur les profits, la formation à la coopération donnera des résultats très mitigés. L'intensification des pressions qui s'exercent sur les entreprises collectives afin qu'elles accroissent leur marge d'autofinancement incite à se demander si la mission de ces entreprises ne risque pas d'être compromise par les discours et les pratiques de performance et de concurrence qui prédominent.

Conclusion

L'alourdissement croissant des statistiques du chômage et de la pauvreté de même que les recherches sur les trajectoires des personnes touchées par la crise du travail permettent d'entrevoir la souffrance et les ravages engendrés par ce qu'on présente comme une guerre économique de laquelle on ne peut sortir qu'en étant personnellement et collectivement toujours plus compétitif (Dejours, 1998). Le phénomène d'exclusion socioéconomique auquel on assiste n'a rien d'individuel ni de marginal (Paugam, 1996). Parce qu'il se fonde sur les structures de base de la société, c'est-à-dire sur ses modes de production et de redistribution des richesses, il constitue une menace qui pèse sur des franges de plus en plus larges de la population. Pour oser encore parler de société fondée sur le droit à la dignité et à l'égalité de tous les citoyens, on doit dépasser les discours culpabilisants d'employabilité et instaurer des règles qui favorisent une plus large participation de l'ensemble des citoyens à la vie sociale.

En éducation, cela veut dire que les intervenantes et les intervenants doivent s'employer à réhabiliter la validité des points de vue des personnes qu'ils soutiennent et à briser l'isolement qui renforce les réflexes d'impuissance, de révolte stérile ou d'anomie. Plutôt que de réduire leur rôle à celui de représentants serviles de l'État ou de dispensateurs de services palliatifs prédéterminés, ils ont à prendre les distances nécessaires avec les programmes pres-

crits d'employabilité ou d'entrepreneuriat. Lorsqu'ils prennent des décisions et qu'ils font des choix, ils peuvent privilégier leur rôle de soutien de projets individuels ou collectifs qui ont un sens dans la démarche des personnes qu'ils accompagnent vers l'autonomie et la dignité.

Tout ne dépend pourtant pas du dévouement, du professionnalisme et de l'ingéniosité déployés dans les interstices des politiques de main-d'œuvre. Pour éviter que les meilleures ressources ne s'épuisent et pour que des changements en profondeur surviennent, les milieux communautaires et d'économie sociale devront disposer de ressources et de marges de manœuvre suffisantes afin de mener à bien des projets ayant des effets durables et d'envergure, c'est-à-dire des projets susceptibles d'avoir des effets d'entraînements structurants dans les politiques d'intégration sociale. Actuellement, les coupures draconiennes dans plusieurs milieux communautaires qui ont pourtant fait leurs preuves avec de très petits budgets vont exactement dans le sens contraire. Le manque flagrant de reconnaissance des savoirs pratiques des intervenants qui œuvrent auprès des personnes les plus défavorisées et les conditions persistantes de sous-financement des organismes communautaires liés à l'emploi comportent de sérieux risques de démobilitation. Au Québec, nous sommes déjà en train de voir s'étioler des expertises d'intervention socioéconomique qui se révéleront coûteuses à reconstruire (Filteau, Leclerc et Bourassa, 1999; Leclerc, Bourassa et Filteau, 1999).

En préparant ce numéro thématique sur les pratiques éducatives dans les milieux qui devraient normalement proposer des visions économiques et sociales de rechange par rapport aux discours dominants sur la crise du travail (c'est-à-dire en milieu communautaire, en développement économique communautaire et en économie sociale), notre but était de présenter des expériences qui inspireraient d'autres manières de faire. Parallèlement aux mesures d'employabilité, qui s'additionnent les unes aux autres en faisant toujours plus de la même chose, nous visions à faire connaître des projets éducatifs d'intégration socioéconomique affranchis de l'employabilité à tout prix et de la seule logique adaptative au marché. Il s'agissait de favoriser la diffusion de formes d'intervention qui s'intéressent au moins autant à la dignité humaine, à la création de solidarités et aux valeurs non marchandes qu'au placement en emploi. Les contributions du présent numéro nous forcent plutôt à mesurer toute la difficulté de produire des discours et des pratiques qui présentent une alternative viable aux approches culpabilisantes et psychologisantes privilégiées dans les programmes traditionnels d'employabilité (Leclerc, Comeau et Maranda, 1996).

Même dans les milieux qui devraient normalement promouvoir la critique sociale, l'*empowerment* et le changement social, on constate à quel point c'est exigeant pour les organismes de s'affranchir des normes prescrites directement ou indirectement par les bailleurs de fonds.

Le travail rémunéré reste, contre toute logique, la seule bouée à laquelle on permet aux personnes de s'accrocher, l'aune à laquelle on mesure la valeur de toutes les interventions. Relever la rareté des préoccupations liées à la solidarité ou à la justice sociale dans les pratiques étudiées met en évidence l'importance de replacer la situation actuelle de crise de l'emploi et les interventions éducatives qu'elle appelle dans une perspective résolument plus critique.

Références

CARPENTIER-ROY, M.-C. (1998).

Réorganisations du travail, nouveaux paradoxes: clivages acteur/sujet, fracture individu/collectif. In R. Jacob et R. Laflamme (dir.), *Gestion des paradoxes dans les organisations* (Tome 7 – *Stress, santé et intervention au travail*) (p. 113-120). Cap-Rouge: Presses Interuniversitaires.

CASTEL, R. (1995).

Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat. Paris: Fayard.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (1996).

L'harmonisation des politiques de lutte contre l'exclusion. Québec: Gouvernement du Québec.

DEJOURS, C. (1998).

Souffrance en France. La banalisation de l'injustice sociale. Paris: Seuil.

DEMAZIÈRE, D. (1996).

Chômage et dynamique identitaire. In S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs* (p.335-343). Paris: Éditions de la Découverte.

DONZELOT, J. (1996).

Les transformations de l'intervention sociale face à l'exclusion. In S. Paugam (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs* (p. 88-100). Paris: Éditions de la Découverte.

FILTEAU, O., LECLERC, C. et BOURASSA, B (1999).

Innovation et dernier recours. Québec: Cahiers du CERDEC, Université Laval.

FORESTER, V. (1996).

L'horreur économique. Paris: Fayard.

GORZ, A. (1997).

Misères du présent, richesse du possible. Paris: Éditions Galilée.

- LECLERC, C., BOURASSA, B et FILTEAU, O. (1999).
Défier l'exclusion. Rapport de recherche sur la reconnaissance des savoirs pratiques des intervenantes et intervenants des services externes de main-d'œuvre. Québec: Cahiers du CERDEC, Université Laval.
- LECLERC, C., COMEAU, Y. et MARANDA, M.-F. (1996).
Espoirs et impasses des pratiques de groupe d'insertion à l'emploi. *Cahiers de recherche en éducation*, 3(1), 107-132.
- MARANDA, M.-F. et LECLERC, C. (1999).
Le discours morose et les jeunes selon la psychodynamique du travail. In G. Fournier, M. Monette et S. Bourdon (dir.), *L'insertion socioprofessionnelle: un jeu de stratégies ou un jeu de hasard?* (sous presses). Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval.
- MATTE, D., BALDINO, D. et COURCHESNE, R. (1998).
L'évolution de l'emploi atypique. *Le marché du travail*, 19(5).
- MCALL, C. (1996).
L'aide sociale. Ce que tout le monde sait, mais que personne ne veut savoir. *Interface*, 17(2), 13-23.
- PAUGAM, S. (1996).
L'exclusion, l'état des savoirs. Paris: Éditions de la Découverte.
- RIFKIN, J. (1997).
La fin du travail. Montréal: Éditions la Découverte, Boréal/Compact.
- SCHNAPPER, D. (1997).
Contre la fin du travail. Entretien avec Philippe Petit. Paris: Les Éditions Textuel.